Communiqué de presse
Le 5 novembre 2026

UTT : le blocus est levé, le dialogue se poursuit avec les étudiants et les personnels

Le Groupe de concertation et de suivi travaille sur les solutions de financement de l'établissement. Le 14 décembre, Christophe Collet demandera au conseil d'administration renouvelé de suspendre l'application de la délibération du 15 octobre et de maintenir inchangés, pour la rentrée 2027, les droits d'inscription des nouveaux étudiants en cycle ingénieur.

Le mouvement Bloc'UTT a annoncé la levée du blocus de l'Université de technologie de Troyes. Les échanges et engagements portés par la communauté universitaire ouvrent la voie au retour à des conditions normales d'enseignement et à la poursuite du travail collectif engagé avec les étudiants et les personnels.

Un travail collectif sur le financement de l'établissement

Le Groupe de concertation et de suivi, composé de 3 étudiants, 3 personnels (enseignants-chercheurs et BIATSS) et 2 élus du conseil d'administration, est associé chaque semaine aux travaux du bureau de direction ; il permet d'examiner les solutions de financement et les choix budgétaires de l'UTT.

Avec l'appui des services de l'établissement, il contribue à préparer des propositions et à en examiner les conséquences pour les étudiants, les équipes et les missions de formation, de recherche et de transfert de technologie. Ce travail vise à associer la communauté universitaire aux décisions qui engagent l'avenir de l'UTT. Le retour à l'équilibre financier reste une préoccupation majeure : le travail collectif doit permettre de trouver des solutions pérennes, conciliant l'accès aux études et les moyens nécessaires aux activités de l'établissement.

Des engagements et un calendrier pour poursuivre le dialogue

Dans son courrier du 2 novembre, à l'attention des étudiants et personnels, Christophe Collet, Président de l'UTT, a annoncé avoir demandé l'inscription à l'ordre du jour du conseil d'administration du 14 décembre, d'une proposition visant à surseoir à l'application de la délibération du 15 octobre et à maintenir inchangés les droits d'inscription pour la rentrée 2027. Ce même conseil d'administration aura à s'exprimer sur le budget initial 2027 et la campagne d'emploi.

Renoncer à cette recette en 2027 impose un effort équivalent, fait d'économies et de recettes nouvelles. Les autres leviers du plan de retour à l'équilibre restent engagés : maîtrise de la masse salariale, simplification administrative, développement de l'alternance, de la formation continue et de la recherche partenariale. Les propositions issues de la concertation seront soumises au conseil lors des budgets rectificatifs.

« *Suspendre la hausse, c'est aussi accepter de trouver ailleurs les moyens qui nous manquent. Notre budget est en déséquilibre, nos réserves arrivent à leur terme, et l'UTT subit une sous-dotation chronique de 3,5 M€ par an par rapport aux autres Universités de Technologie à effectif équivalent. Toute recette écartée devra être compensée : c'est ensemble que nous ferons ces choix.* » souligne **Christophe Collet**.

Une délégation représentative de la communauté universitaire, conduite par le Président de l'UTT, a été reçue le 2 novembre par le Préfet de l'Aube et par le Conseil départemental de l'Aube. Le Recteur Délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'innovation (ESRI) de la région académique Grand Est est venu à l'UTT le 4 novembre pour échanger avec la délégation, et une rencontre aura lieu avec la Région Grand Est et Troyes Champagne Métropole le 6 novembre. La délégation insiste d'une seule voix sur le fait que, forte de son ancrage territorial, l'UTT, pépite du territoire, fait rayonner l'Aube et sa région, à travers l'Europe et le monde ; et favorise de nombreuses retombées économiques et sociales pour l'écosystème local.

La direction salue l'engagement de la communauté universitaire et souhaite poursuivre le dialogue dans un esprit d'écoute, de respect et de travail commun, au service de l'accessibilité des formations et de l'avenir de l'établissement.

Contact presse :

Laetitia Roggero, Directrice de la communication
laetitia.roggero@utt.fr
Tél. : +33 7 63 74 21 49

A propos de l'UTT : *www.utt.fr*

Avec 3000 étudiants, l'Université de technologie de Troyes fait partie des dix plus importantes écoles d'ingénieurs françaises. L'UTT forme des ingénieurs en sept spécialités, des Masters en neuf parcours et des docteurs en trois spécialités. La politique de développement de l'UTT mise sur une recherche de haut niveau et une stratégie internationale ambitieuse. L'UTT est membre de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieur (CDEFI), de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), et de France Universités. L'UTT coordonne l'Université de technologie européenne, EUT+. L'UTT fait partie du Groupe des Universités de Technologie (Groupe UT), avec l'UTBM (Belfort-Montbéliard) et l'UTC (Compiègne).